

Réunion de rentrée 2018 – 11 septembre 2018

Présenté par Mr Figuiet.

Suite à l'arrêt maladie du principal du collège Stéphane Hessel (Jolimont), Mme Larminier, principale adjoint, est nommée principale remplaçante au collège Stéphane Hessel (Jolimont). Mme Bonnot la remplace au collège.

Les cours de français sont assurés par une remplaçante. Certains cours d'options vont aussi être assurés par d'autres professeurs, les emplois du temps peuvent évoluer en conséquence.

Cette situation est en place jusqu'aux vacances de la Toussaint, et pourra être prolongée selon la date de retour du principal du collège Jolimont.

Il y a 2 divisions supplémentaires par rapport à ce qui était prévu en juin: une en 6ème et une en 5ème. Une avait été prévue par le rectorat, mais une non.

Par rapport aux blocs d'enseignement - 26h par classe, plus 3h d'autonomie pour les groupe sciences, langues, options grec et latin (choix fait par le collège - peut différer par rapport à d'autres établissements) - il y a un manque pour la classe de 5e supplémentaire, les 29h attendues n'ont pas été complètement réallouées par le rectorat. Mr Figuiet travaille encore à trouver des solutions d'aménagement.

Pour cette rentrée, le collège a accueilli 700 élèves - 188 en 6ème (7 divisions), 181 en 5ème (7 divisions), 146 en 4ème (5 divisions), 185 en 3ème (7 divisions).

Le collège accueille également 14 élèves en ULIS, 13 en UPE2A (élèves étrangers faisant une année de transition pour maîtriser le français).

Le collège compte 60 enseignants (dont quelques stagiaires), 2 Conseillers Principaux d'Education (Mme Luc s'occupe des 6èmes et 5èmes, Mme Saliva des 4èmes et 3èmes), 10 Assistants d'éducation (AED), 14 agents territoriaux (en charge de l'entretien, de la gestion du self et de la gestion du cadre de vie)

Une conseillère d'orientation est présente sur le collège le lundi (sera présente le jeudi cette semaine, du fait d'un empêchement le 10 septembre dernier). Les élèves sont libres de la rencontrer, et peuvent prendre rendez-vous en présence des parents (par le biais de l'élève).

Une assistante sociale est présente tous les mardi.

L'infirmière est présente à temps partiel: mardi, mercredi, vendredi et jeudi par intermittence.

L'infirmière est actuellement absente et sera remplacée.

Les effectifs sont en hausse de 44 élèves par rapport à 2017 (la limite est de 800 élèves).

A noter qu'avec 700 élèves, il commence d'être difficile d'assurer les groupes de sciences compte-tenu du nombre limité de salles de classe dédiées.

Résultats 2017

- En 6ème: 188 élèves passent en 5ème, 2 restent en 6ème à la demande de leurs parents
- En 5ème: les 149 élèves passent en 4ème
- En 4ème: 188 élèves passent en 3ème (certains ont changé d'établissement pour suivre une 3ème PEP - préparation à l'environnement professionnel, en lycée technique)
- En 3ème: sur 136 élèves, 3 redoublent (issus des sections ULIS ou UPE2A) pour mieux préparer leur accueil en lycée professionnel, 11 entrent en CAP, 21 en 2nde Pro, 101 en 2nde générale sur les lycées du secteur.

A noter que depuis plusieurs années, l'enseignement professionnel est remis en valeur, il est bon de noter que le collège arrive, par le dialogue, à orienter des élèves vers ce type d'enseignement. Mr Figuié salue les efforts des professeurs principaux des 3èmes. On note encore malheureusement des élèves qui perdent une année en 2nde pour avoir refusé l'orientation qui leur avait été proposée.

Pour le brevet: le collège a présenté 122 candidats, 120 étaient présents, 106 reçus avec 35 mentions Très Bien, 30 mentions Bien, 17 mentions Assez Bien. Le pourcentage 88.4% de reçus est en légère baisse par rapport aux 90% habituels, du fait des évolutions du Livret Scolaire Unique et des changements de coefficient en français l'an dernier par rapport à l'année précédente.

Pour le brevet professionnel: 3 élèves ont été présentés, tous sont reçus avec la mention Bien.

Aide aux devoirs: pas encore mise en place. 2 dispositifs vont être proposés:

- Pour les élèves volontaires, prise en charge par des professeurs pour accompagner
- Aide aux devoirs sur des horaires dédiés après les cours, encadrés par les AED, pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans un environnement dédié.

Partenariat AFEV: accompagnement individuel ou en groupe des élèves sera possible (pour l'accompagnement des élèves par des étudiants volontaires).

Les Associations des parents d'élèves tiennent leurs assemblées générales de rentrée:

- Le mardi 18 septembre à 18h au collège (FCPE)
- Le mardi 20 septembre à 18h30 au collège (PEEP)

Les élections au conseil d'administration se tiendront le 12 octobre. D'autres commissions accueillent des parents (AS, CESC, Conseil de Discipline).

Toutes les activités du collège sont visibles dans l'agenda sur l'ENT.

Mixité sociale: le collège est retenu pour accueillir une école du secteur Bellefontaine à la rentrée 2019 - donc l'effectif en 2019 devrait encore augmenter. L'accueil a été reporté d'une année, pour permettre la mise en place de relations entre le collège et l'école. Il s'agirait des 54 élèves de CM2 de l'école Bastide. Des moyens supplémentaires seraient accordés à l'établissement, mais les effectifs des classes de 6ème ne pourront excéder 25 élèves.

Association sportive: un professeur d'EPS supplémentaire cette année, une activité supplémentaire pourrait être proposée. Actuellement: Athlétisme, Badminton, Fit Yoga.

Mr Figuié aimerait avoir un sport collectif.

L'assemblée générale de l'Association sportive aura lieu demain 12 septembre à 13h30 (les élèves demi-pensionnaires pourront rester dans l'établissement jusqu'à 13h30).. Si des parents ne peuvent être présents, ce sera à leur enfant de manifester directement son souhait de participer auprès des professeurs d'EPS.

Les activités commenceront après le stage à St Pé de Bigorre (les professeurs d'EPS encadrent le stage). Cela devrait donc commencer vers mi-octobre.

La contribution financière (licence et frais de déplacement) devrait s'élever à hauteur de 40 euros. Toute contribution volontaire supplémentaire est bienvenue pour aider à couvrir les coûts de transport.

Atelier scientifique: partenariat avec la Cité de l'Espace, établissement labellisé Espace depuis l'an dernier. Ainsi, le collège a reçu des astronautes et des spatonautes, dans le cadre des 30 ans de la Cité de l'Espace.

D'autres activités sont prévues: Lire et Faire Lire, Théâtre. En espagnol, une association autour du cinéma interviendra.

Des partenariats avec le CD pour des activités de prévention (dans le cadre du CESC): acceptation de la différence, harcèlement, vivre ensemble, relations garçons filles (pour les 3èmes). Collaboration de Tisseo, du CD...

Pour les projets, en 3ème, tous les élèves participent au Concours National de la Résistance (entre les professeurs d'histoire-géographie et français). Cette année, le musée de la Résistance étant fermé, il ne pourra pas y avoir de visite organisée.

Pour les 3èmes: les stages sont prévus du 26 novembre au 30 novembre. Chaque élève est suivi par un professeur, qui prend contact avec l'entreprise. Si l'élève a 2 entreprises, cela peut être géré au cas par cas. Il est demandé à ce que les élèves restent sur Toulouse, pour permettre aux professeurs d'assurer le suivi. Il arrive toujours que des élèves fassent leur stage sur un autre lieu géographique. Cela est discuté au cas par cas.

Les conventions de stage sont disponibles en téléchargement sur l'ENT.

Les élèves n'ayant pas 14 ans révolus à la date du stage, il faut soit viser l'entreprise des parents ou une entreprise publique.

Si un enfant ne trouve pas de stage, il doit se mettre en relation au plus vite avec son professeur principal.

Présentation du brevet aux parents: une réunion sera organisée en novembre. De plus, en début de 2nd semestre, une réunion de suivi sera organisée.

Rappel: l'année scolaire à Jean-Pierre Vernant est organisée en 2 semestres, ce qui permet plus de flexibilités par rapport aux notes. Néanmoins, un travail régulier et organisé est toujours garantie de réussite. A noter que le travail personnel le soir est normal, et augmente en temps d'année en année. Comptez 1h30 par soir en 3ème. Les parents sont invités à consulter l'ENT régulièrement. Quelques dysfonctionnements sont observés actuellement, en cours de résolution auprès du prestataire. Tous les codes d'accès ont été distribués aux enfants, les parents sont priés de vérifier qu'ils leur ont été transmis.

Devoirs sur l'ENT: priorité est donnée à l'agenda. Le professeur s'efforce de reporter les devoirs sur l'ENT, et peut ne pas reporter le soir même les devoirs donnés le jour même. En cas d'absence, les enfants peuvent utiliser l'ENT pour obtenir des cours d'autres élèves ou des professeurs (une fois le collège prévenu de l'absence).

Sur les emplois du temps, la mention 'AC PERS' réfère à l'Accompagnement Personnalisé, pour des travaux en groupes. En 3ème, ces heures sont dédiés à la préparation des stages et à l'orientation.

Le collège s'excuse auprès des parents pour des ouvrages manquants, du fait de rupture de stocks chez les éditeurs. Des réimpressions sont en cours.

En Histoire-Géographie, le collège avait l'an dernier opté pour une licence numérique. Le collège a demandé une dotation supplémentaire pour l'achat des manuels.

ATN: ce code sert pour les bourses de collège, il servira aussi pour les 3èmes pour les inscriptions en lycée (les codes seront refournis en cas de perte).

Note: Pronote ne fonctionne pas pour l'instant. Ne pas hésiter à contacter l'assistance ENT.

Si un élève demi-pensionnaire veut passer de 4 repas par semaine à 5 repas par semaine: faire une lettre motivée au chef d'établissement pour demander le changement.

Tablettes. Le collège était préfigurateur dans l'utilisation des tablettes sous le contrôle du Conseil Départemental. Suite à l'expérimentation, le CD a constaté le coût de l'opération et a récupéré la totalité des tablettes. La nouvelle politique consiste maintenant à doter les établissements de chariots numériques contenant des tablettes qui pourraient être utilisées dans le cadre de la classe uniquement. Les chariots devraient arriver sous 2 semaines, ils seraient réservés par professeur selon les besoins. Retour d'expérience mitigé: certains professeurs ont pu expérimenter, des problèmes de compatibilité de logiciels ont été observés, certains élèves ont détourné l'usage pédagogique des tablettes. Néanmoins, l'éducation des élèves à l'utilisation des moyens numériques est importante. Le collège a au moins participé à ce chantier.

Poids du cartable et tablettes: les élèves ont de nouveau la totalité des manuels.

Pour la gestion du poids du cartable, certains professeurs acceptent que le livre reste à la maison, d'autres acceptent que les élèves s'organisent par binôme pour apporter un livre sur 2. Pas de solution pérenne à ce jour.

En Allemand, c'est un professeur remplaçant qui fait cours, en l'absence de Mme Skelly.

Problème des élèves ayant un cours d'option débutant à 13h: ils doivent se présenter à la cantine pour un passage prioritaire (avant 12h15).

Pour les 3èmes, comment sera adressée la réforme des lycées? Le collège ne connaît pas à ce jour les détails de la réforme. Lors des accueils des proviseurs de lycée, la réforme pourra être présentée (les lycées n'ont pas encore toutes les informations).